

Performance des OPC¹ - France • Mars 2018

La performance annuelle des fonds continue de baisser

En baisse pour le 2^e mois consécutif, la performance annuelle des fonds non monétaires atteint 1,5 % en mars 2018 (-2,8 points par rapport à février). Cette diminution est notamment imputable à la performance des fonds actions qui perdent 6,2 points pour s'établir à 2,3 % en mars. Les fonds d'épargne salariale (-4 points) et les fonds mixtes (-1,9 point) répercutent également la baisse des marchés actions. Seuls les fonds obligations résistent à 0,6 % en mars 2018 (+0,1 point par rapport à février).

La performance des fonds monétaires recule à -0,25 % en rythme annuel.

Performance annuelle des OPC par catégorie (a)

(en pourcentage, encours en milliards d'euros)

	2015	2016	2017	févr.-18	mars-18	encours mars-18
FONDS NON MONÉTAIRES	5,1	3,0	5,8	4,3	1,5	1 188
Fonds actions (b)	10,0	3,6	11,9	8,5	2,3	343
<i>dont fonds indiciels cotés (c)</i>	5,7	5,6	12,3	8,2	2,5	51
Fonds obligations (b)	0,9	2,7	0,6	0,5	0,6	289
Fonds diversifiés (b)	3,0	2,6	4,2	2,9	1,0	346
Fonds autres (d)	6,5	3,1	5,5	5,0	2,5	210
<i>dont fonds d'épargne salariale</i>	6,9	3,6	6,7	6,2	2,2	124
FONDS MONÉTAIRES	0,18	0,02	-0,23	-0,25	-0,25	362

Source : Banque de France

(a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

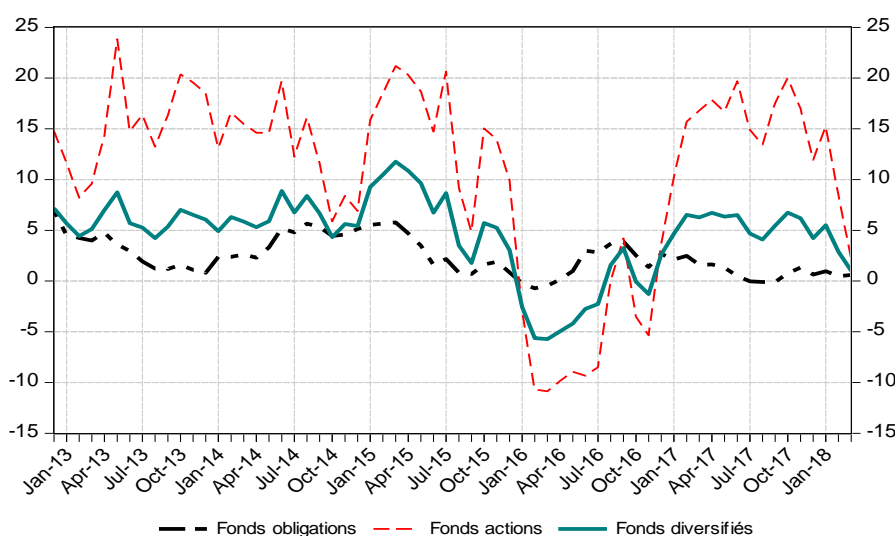
(b) Hors fonds d'épargne salariale (qui sont regroupés dans les fonds « autres »)

(c) Les fonds indiciels cotés sont aussi nommés ETF (Exchange Trade Fund)

(d) Fonds à formule, fonds de capital investissement, « hedge funds » et fonds d'épargne salariale

Performance annuelle des OPC actions, obligations et diversifiés

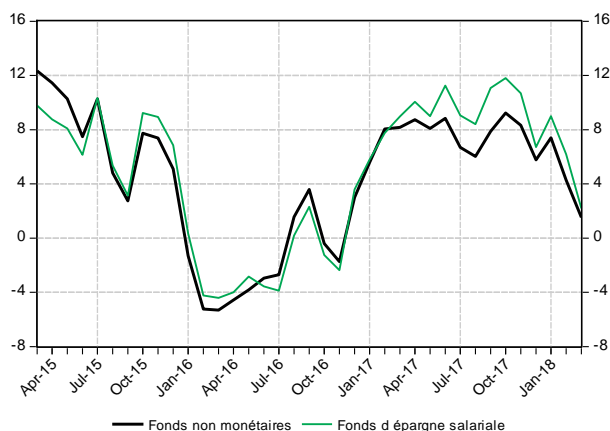
En pourcentage



¹ OPC : Organismes de placement collectif

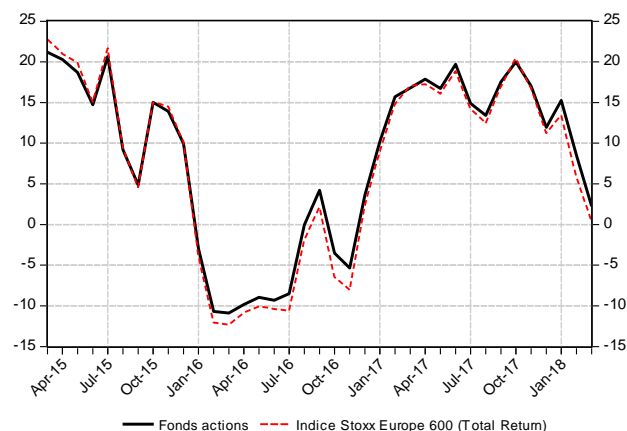
Performance des fonds non monétaires et fonds d'épargne salariale (a)

En pourcentage



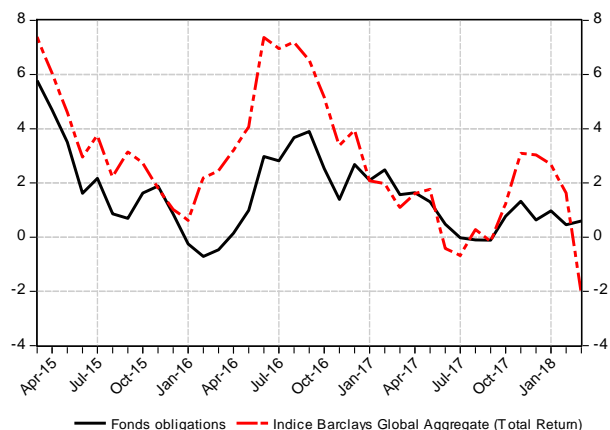
Performance des fonds actions (a)

En pourcentage



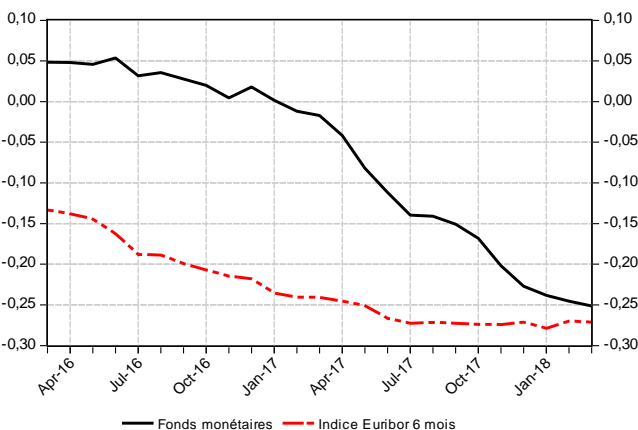
Performance des fonds obligations (a)

En pourcentage



Performance des fonds monétaires (a)

En pourcentage



Source : Banque de France, Barclays

(a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

Complément

Les catégories de fonds présentées sous revue sont issues de la nomenclature définie par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La classification d'un fonds est déterminée en fonction de son exposition réelle aux risques dont le calcul et les seuils sont définis par les instructions AMF n° 2011-19, 2011-20 et 2011-21.

L'indice **Stoxx Europe 600** est constitué de 600 entreprises résidentes dans 18 pays européens.

L'indice **Barclays** est constitué d'obligations souveraines et quasi souveraines ainsi que d'obligations d'entreprises et de titres adossés à des actifs. Il couvre des émissions libellées en 24 devises sur des marchés développés et émergents. L'échéance résiduelle est supérieure à un an et les titres sont notés « investment grade ».

La performance des indices est mesurée par le rendement total (variation de prix et coupons/dividendes réinvestis).

